

Championnat Jeunes de l'Hérault qualificatif au championnat d'Occitanie 2021

Championnat Online sur les plateformes Tornelo / Zoom

Samedi 13 et dimanche 14 mars 2021

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Article 1 : Préambule

Ce tournoi est organisé par le Comité départemental du jeu d'échecs de l'Hérault les samedi 13 et dimanche 14 mars 2021, dans le cadre du règlement des qualifications au championnat d'Occitanie des Jeunes. Les règles appliquées seront les nouvelles règles internationales du jeu Online récemment publiées par la Fédération Internationale des Echecs. Il s'adresse à tous les jeunes licenciés (A ou B de la FFE) dans un club fédéral du département, des catégories Petits Poussins, Poussins, Pupilles, Benjamins et Minimes, mixte ou féminin.

Article 2 : Organisation générale

A2.1) Inscription

Les joueurs souhaitant participer au championnat départemental devront s'inscrire auprès des arbitres principaux avant le mercredi 10 mars. Les joueurs devront avoir une licence fédérale à jour (licence B ou A) pour pouvoir s'inscrire. Une féminine doit indiquer sur son bulletin d'inscription si elle participe au tournoi mixte ou féminin. Ce choix détermine la catégorie dans laquelle elle pourra, en cas de qualification, participer au championnat régional.

Le bulletin d'inscription devra être retourné par mail à l'organisation (echecs.herault@gmail.com). Les comptes Zoom et Tornelo utilisés pendant le championnat devront avoir été créés avant l'inscription.

Tornelo : <https://home.tornelo.com/>

Zoom : <https://zoom.us/fr-fr/meetings.html>

Le jour de la compétition entre 8h et 8h30, tous les joueurs devront se connecter à leur tournoi, puis cliquer sur le lien Zoom et activer la vidéo. Une fois qu'ils seront dans leur salle, ils devront, quand on leur demandera, partager leur écran.

A2.2) Qualification

Les places qualificatives pour le championnat régional seront attribuées :

- pour 2/3 selon le classement des tournois du championnat départemental en ligne
- pour 1/3 sur dossiers présentés par les clubs en faveur de la qualification de leurs licenciés.

Les dossiers seront étudiés par le CDJE après la tenue des championnats départementaux. Sera considéré le parcours sportif de l'enfant et sa motivation. En l'absence de demande, les places seront attribuées aux participants selon l'ordre du classement lors du championnat départemental en ligne.

La demande devra être formulée par écrit avant le lundi 22 mars 2021.

Catégorie	Quotas attribués par la Ligue	Qualifiés par le tournoi	Qualifications Complémentaires
U08	6	4	2
U08F	5	3	2
U10	11	8	3
U10F	11	8	3
U12	15	10	5
U12F	6	4	2
U14	13	9	4
U14F	2	2	0
U16	6	4	2
U16F	6	4	2

A2.3) Horaires de jeu

La cadence de jeu sera de **20mn+10s/coup** pour les **U12, U14 et U16**, et de **15mn+5s/coup** pour les **U8 et U10**.

Pour les U12, U14 et U16, la compétition se déroulera le samedi 13 mars. Les horaires des 7 rondes seront les suivants :

9h, 10h, 11h, 13h30, 14h30, 15h30 et 16h30.

Pour les U8 et U10, la compétition se déroulera le dimanche 14 mars. Les horaires des 7 rondes seront les suivants :

9h, 10h, 11h, 13h, 14h, 15h, 16h.

Annnonce des résultats **provisoires** après la dernière ronde, d'après les résultats enregistrés sur Tornelo.

En cas de triche constatée, les joueurs pourront être exclus du tournoi après la fin des parties, après visionnage de toutes les parties et des enregistrements vidéos. Ils feront également l'objet de poursuites disciplinaires auprès de la FFE.

Annnonce des résultats définitifs le mercredi 17 Mars 2021 lors de la remise des prix via Zoom.

Article 3 : Tournois

A3.1) Règles de jeu

Les règles appliquées sont celles de la FIDE (Janvier 2018), adaptées aux tournois Online.

Le tournoi se déroule sur la Plateforme Tornelo avec l'assistance de Zoom pour l'arbitrage.

Points relatifs au tournoi en ligne :

1) Pour ce tournoi, l'aire de jeu est définie par la pièce où joue le participant, seul, et connecté uniquement à son ordinateur. La caméra de l'ordinateur devra être orientée de manière à montrer l'ensemble de la pièce. Si l'ordinateur ne possède pas de son ou caméra, il sera possible d'utiliser son mobile comme caméra. Les joueurs utiliseront un ordinateur ou un laptop et devront partager entièrement leur écran. Les joueurs seront sous la surveillance des arbitres via la plateforme Zoom. Ils doivent télécharger et installer le client Zoom : <https://zoom.us/download>. Puis chaque joueur devra créer un compte Zoom et communiquer à l'organisation l'adresse mail avec laquelle il a créé son compte. Les joueurs ne respectant pas ces critères ne seront pas autorisés à jouer le tournoi.

2) Un joueur pourra être exclu du tournoi pour non-respect des règles de fairplay par l'arbitre principal ou le Comité d'Appel.

3) Toutes les parties seront examinées et les décisions du Comité d'Appel sont définitives.

4) Déconnexions / problèmes de serveur :

A) En cas de défaillance du serveur ou dysfonctionnement, l'organisation prendra les mesures appropriées. En cas de défaillance pendant une ronde, celle-ci sera rejouée avec un temps évalué par l'organisation.

B) Si un joueur est déconnecté durant une partie, celui-ci sera autorisé à se reconnecter jusqu'à la fin du temps qu'il lui reste à la pendule. L'organisation se réserve la possibilité d'une éventuelle sanction.

C) La stabilité de la connexion est de la responsabilité de chaque joueur.

5) La plateforme Tornelo possède un bouton « call arbitre » ("appeler l'arbitre") disponible pour les joueurs. Cliquer sur le bouton arrêtera automatiquement la partie et la pendule. Ce bouton ne doit être utilisé qu'en cas d'urgence, et une utilisation abusive peut conduire à la perte de la partie pour le joueur.

6) Nulle automatique (par Tornelo) après la 3ème répétition de position avec mêmes possibilités et après 50 coups sans prise de pièces ou déplacement de pion.

La proposition de nulle entre les deux adversaires est autorisée après le 30ème coup (géré par Tornelo). Les joueurs souhaitant faire nulle avant le 30ème coup devront appeler l'arbitre pour être autorisés à proposer nulle.

7) Il est obligatoire pour tous les joueurs de partager leur écran intégralement, sans aucun autre appareil connecté, ni aucune autre application ouverte que Tornelo et Zoom. Les joueurs ne respectant pas cela ne seront pas autorisés à jouer la ronde.

8) Dans tout autre cas, les arbitres prendront une décision dans l'action. Les décisions d'arbitres peuvent faire l'objet d'un appel sous forme écrite (par mail echecs.herault@gmail.com) dans les 10 mn après la fin de la dernière partie de la ronde en cours. Le tournoi continuera durant le processus de décision.

9) En cas de suspicion de triche, l'organisation pourra exiger une 2ème caméra et/ou d'autres mesures.

10) L'organisation décline toute responsabilité concernant des problèmes techniques survenant pendant une partie mais pourra apparier le joueur la ronde suivante.

A3.2) Appariements

Appariements au système suisse, assistés par ordinateur (effectué par la plateforme Tornelo). Le classement élo pris en compte est celui du classement rapide. Les joueurs n'ayant pas de classement Elo rapide recevront un Elo estimé en fonction de leur catégorie d'âge (U08 et U10 = 799, U12 et U14 = 999, U16= 1199).

A3.3) Résultats des parties

Les points attribués par partie se répartissent comme suit : gain = 1, nulle = 0,5, perte = 0.

Tornelo enregistre automatiquement le résultat de la partie. Ensuite, les joueurs ayant terminé leur partie peuvent quitter l'aire de jeu, en attendant la fin des parties en cours, et l'affichage du nouvel appariement.

A3.4) Joueurs qualifiés d'office

Les qualifiés d'office au championnat de France Jeunes peuvent participer au championnat départemental dans leur catégorie. Ils ne sont pas pris en compte dans les quotas de qualifiés.

A3.5) Classement et départage des ex aequo

Le classement est établi d'abord au nombre de points, puis selon les différents départages de Tornelo (dans l'ordre Buchholz tronqué, Buchholz puis performance).

A3.6) Forfaits

Un joueur qui ne souhaite pas jouer une ronde devra prévenir l'arbitre de son tournoi au plus tard 10 mn avant le début de la ronde suivante. Tout joueur faisant forfait sans prévenir ne sera pas apparié la ronde suivante. Deux forfaits, consécutifs ou non, entraînent l'exclusion du tournoi.

Article 4 : Arbitrage.

Arbitres principaux :

Eliot SANSORGNE pour le 13 mars (U12,U14,U16, U18, U20)

Arnaud COQUELLE pour le 14 mars (U08,U10)

Article 5 : commission d'appel

Une Commission d'Appel est constituée au début du Championnat. Elle est composée de deux membres issus de l'organisateur (CDJE34) et deux membres issus du comité d'arbitrage.

Article 6 :

Tous les participants s'engagent à respecter ce règlement intérieur et la Charte du jeu d'échecs.

A Montpellier,

Phillippe PASCAL-MOUSSELARD, président du CDJE34

E et A, Arbitres Principaux